

C060158	MULTI - OIM Bordeaux Aéroport : Boulevard Technologique (Avenant 2025 : Modification)
C060172	MERI - OIM Bordeaux Aéroport - Accès au collège (Avenant 2025 : Suppression)
C060181	MULTI - Place Mondésir - Réaménagement (Avenant 2025 : Modification)
C060193	MERI - OIM Bordeaux Aéroport - Redressement de l'avenue Cassin (de l'entrée de l'Aéroport au giratoire Ariane/Pythagore) (Avenant 2025 : Suppression)
C060195	MERI - RI écoles hors OAIM : GS Jean Macé (Avenant 2025 : Modification)
C060271	MERI - Avenue Henri Vigneau (section Kennedy - Yser) (Avenant 2025 : Modification)
C060275	MERI - OIM Bordeaux Aéroport - Requalification de la rue des Genets (Avenant 2025 : Modification)
C060276	MERI - OIM Bordeaux Aéroport - Création prolongement rue A Dousse (Avenant 2025 : Suppression)
C060431	MULTI - OIM Bordeaux Aéroport - Missions urbanistes conseil (Avenant 2025 : Modification)
C060468	MULTI - Études "1 Million d'arbres" sur des sites d'activation (Avenant 2025 : Modification)
C060524	MULTI - OIM Bordeaux Aéroport - Chemin des boucheries (Avenant 2025 : Modification)
C060664	MERI - Aménagement paysager du stade du Jard (Avenant 2024 : Modification) (Avenant 2025 : Suppression)
C060720	MERI - Etude de faisabilité et de capacité urbaine - secteur Chemin-long (Avenant 2025 : Suppression)
C060722	MERI - Etude hippodrome Nord/Chateau Rouquey (Avenant 2025 : Suppression)
C060983	MERI - RI Nature - parc Bourran (Avenant 2025 : Modification)
C060984	MERI - RI Nature - parc de la Maison Carrée (Avenants 2024 - 2025 : Modification)
C060986	MERI - RI 1 million d'arbres - Plantation d'une forêt urbaine en centre-ville (Avenant 2025 : Modification)
C061061	MULTI - Projet Wifi social : Installation de bornes d'accès Wifi gratuit (Avenant 2025 : Modification)
C061345	MERI - RI Nature : Végétalisation du cimetière (Avenants 2024 - 2025 : Modification)
C061413	MULTI - Plan de résilience : accompagnement à la démarche de réduction de vulnérabilités (Avenant 2025 : Création)
C061415	MULTI - Porte métropolitaine de l'aéroport (Avenant 2025 : Création)
C061416	MERI - RI Nature - Jardin Paul Dukas (Avenant 2025 : Création)
C061417	MERI - OIM Bordeaux Aéroport : Amélioration de l'échangeur 11 (Avenant 2025 : Création)
C061418	MERI - OIM Bordeaux Aéroport - Accès à la plaine de loisirs de Beutre (Avenant 2025 : Création)
C061419	MULTI - RI Prévention des déchets (Avenant 2025 : Création)
C061031	MULTI - Barreau Marchegay-Crabemorte (Avenant 2025 : Modification)

Descriptif :

Les études de programme visant le réaménagement de la place Mondésir ont abouti à l'établissement de scénarios d'aménagement. Il importe de valider la pertinence d'un de ces scénarios au regard des contraintes de circulations de la place ; les études préliminaires ont été lancées à l'automne 2023, ainsi que la concertation réglementaire.

Les études d'AVP sont lancées en suivant et s'achèveront courant 2025.

CODEV 6 : La suite des études et les éventuelles levées de préalables fonciers, les appels d'offres de travaux et la réalisation d'une première phase de travaux sont prévus sur ce contrat.

Le projet doit permettre l'intégration de l'itinéraire REVE 11 (axes avenue de la République, avenue d'Arès est, avenue de la Marne), ainsi que l'itinéraire vélo structurant en direction du centre-ville de Mérignac (avenue d'Arès ouest), la prise en compte de cheminements piétons confortables et sécurisés. Les arbres existants seront préservés autant que possible. La désimperméabilisation, la renaturation des espaces et l'aménagement d'espaces publics favorisant la vie de quartier constituent des objectifs pour cet aménagement.

Avenant 2025 : Mise à jour du montant prévisionnel de la fiche et de la répartition entre les différents financeurs.

Le coût prévisionnel de l'opération (au stade AVP) est évalué à 6 M€ HT, soit environ 7,2 M€ TTC et se décompose de la façon suivante :

- Bordeaux Métropole : 3,2 M€ HT (codev 6 et codev 7)
- Ville de Mérignac : 2,5 M€ HT. La ville de Mérignac fera sollicitera du RI nature agriculture et du RI 1 million d'arbres pour l'aménagement du parc en partie sud de la place (en fin de contrat - 2027 - au plus tôt).
- Ville de Bordeaux : 0,12 M€ HT

Ce sera la Métropole via une convention de co-maîtrise d'ouvrage, qui va réaliser la totalité des travaux.

Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau d'engagement métropolitain :**

- Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc)
- Réaliser les travaux
- Réaliser le projet (phase PRO/DCE)
- Établir le bilan financier de l'opération
- Prendre la confirmation de décision de faire
- Mener la concertation
- Céder ou acheter le foncier
- Réaliser les études d'avant projet (AVP)
- Lever les préalables fonciers

Niveau d'engagement communal :

- Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..)
- Accompagner techniquement une démarche/une étude
- Valider les suites opérationnelles de l'étude
- Participer aux études
- Valider l'étude en fonction du niveau d'engagement métropolitain

Estimations financières :

Evaluation totale de l'action	7 200 000 €
-------------------------------	-------------

Estimation des dépenses de BM sur la durée du contrat	2 470 000 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense

2024	170 000 €
2025	300 000 €
2026	400 000 €
2027	1 600 000 €
Dont participation FIC	0 €

Acteurs :**Chef de projet :**

DEFOUG Anne Helene

Direction en charge de l'action :

HDB Dir dév et amén - Ouest

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Descriptif :

Requalification de la voie structurante N/S entre le quartier Chemin Long et le secteur de Pichey. Création de cheminements piétons aux normes, recalibrage de la voie afin d'apaiser la circulation, création de places de stationnement et confortement du cheminement cyclable. Linéaire 950 m.

Avenant 2025 : La ville de Mérignac projette de végétaliser cet axe conformément au projet "Mérignac Ville Verte" porté par la municipalité.

Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau d'engagement métropolitain :

- Lancer des consultations
- Réaliser les études d'avant projet (AVP)
- Lever les préalables fonciers
- Établir le programme
- Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc)
- Mener la concertation
- Réaliser l'étude préliminaire

Niveau d'engagement communal :

- Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales
- Valider l'étude en fonction du niveau d'engagement métropolitain
- Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune
- Participer aux études
- Valider le programme
- Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..)

Estimations financières :

Evaluation totale de l'action	300 000 €
-------------------------------	-----------

Estimation des dépenses de BM sur la durée du contrat	300 000 €
---	-----------

Répartition annuelle de la dépense

2024	75 000 €
2025	75 000 €
2026	75 000 €
2027	75 000 €
Dont participation FIC	0 €

Acteurs :

Chef de projet :

GOURAUD Simon

Direction en charge de l'action :

HDB Dir dev et amén - Ouest

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Calendrier prévisionnel :

Déroulement de l'action	2024 1er semestre	2024 2nd semestre	2025 1er semestre	2025 2nd semestre	2026 1er semestre	2026 2nd semestre
01 - Programme						
02 - Concertation réglementaire						
03 - Etudes préliminaires						
04 - Levée des préalables réglementaires						
05 - Levée des préalables fonciers						
06 - AVP						

Descriptif :

Requalification de la rue des Genets entre l'avenue des Marronniers et la rue A. Dousse. Il est prévu sur ce contrat la levée de tous les préalables fonciers et environnementaux ainsi que la réalisation des travaux.

Avenant 2025 : L'objet de la fiche et son montant de travaux sont revus. Un aménagement sommaire est prévu pour assurer la circulation piétons/2roues rue des Genets entre Bacaris et Rouget de l'Isle pour un montant inférieur à 300 000 €

Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau d'engagement métropolitain :

- Lever les préalables fonciers
- Réaliser le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)
- Prendre la confirmation de décision de faire
- Réaliser les travaux
- Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc)

Niveau d'engagement communal :

- Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..)
- Accompagner techniquement une démarche/une étude

Estimations financières :

Evaluation totale de l'action	300 000 €
-------------------------------	-----------

Estimation des dépenses de BM sur la durée du contrat	300 000 €
---	-----------

Répartition annuelle de la dépense

2024	150 000 €
2025	120 000 €
2026	30 000 €
2027	0 €
Dont participation FIC	0 €

Acteurs :

Chef de projet :

VILLAUME Aline

Direction en charge de l'action :

HDB Dir dev et amén - Ouest

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Calendrier prévisionnel :

Déroulement de l'action	2024 1er semestre	2024 2nd semestre	2025 1er semestre	2025 2nd semestre
01 - Levée des préalables réglementaires				
02 - Levée des préalables fonciers				
03 - Phases AVP/PRO				
04 - Consultation travaux				
05 - Réalisation des travaux				

Descriptif :

Ce projet consiste à créer une voie nouvelle entre la rue des Genets et l'avenue de Beaudésert (prolongement de la rue A Dousse actuelle). Le Pôle territorial ouest réalisera sur ce contrat les études AVP ainsi que la levée des préalables environnementaux et fonciers. Les travaux seront réalisés seulement si tous les préalables sont levés.

Avenant 2025 : Suppression de cette fiche-action en raison du report du projet.

Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau d'engagement métropolitain :

- Lever les préalables fonciers
- Prendre la confirmation de décision de faire
- Réaliser le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)
- Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc)
- Réaliser les études d'avant projet (AVP)
- Réaliser les travaux

Niveau d'engagement communal :

- Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..)
- Accompagner techniquement une démarche/une étude

Estimations financières :

Evaluation totale de l'action	1 700 000 €
-------------------------------	-------------

Estimation des dépenses de BM sur la durée du contrat	1 700 000 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense

2024	0 €
2025	30 000 €
2026	200 000 €
2027	1 470 000 €
Dont participation FIC	0 €

Acteurs :

Chef de projet :

SAVORGAN Margaux

Direction en charge de l'action :

HDB Dir dev et amén - Ouest

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Calendrier prévisionnel :

Déroulement de l'action	2025 1er semestre	2025 2nd semestre	2026 1er semestre	2026 2nd semestre	2027 1er semestre	2027 2nd semestre
01 - Levée des préalables réglementaires						
02 - Levée des préalables fonciers						
03 - Phases AVP/PRO						
04 - Consultation travaux						
05 - Réalisation des travaux						

Descriptif :

L'OIM Bordeaux Aéroport situé sur les communes de Mérignac, Le Haillan, Martignas-sur-Jalle et Saint-Médard-en-Jalles présente une opération d'aménagement, Bordeaux Aéroport-Aéroport qui se donne pour objectifs de réaliser un aménagement articulant l'accompagnement des entreprises, le développement urbain, des infrastructures de desserte et de communication, sans oublier la valorisation du patrimoine environnemental.

Le projet d'aménagement du chemin des Boucheries s'inscrit dans l'optique de proposer des solutions alternatives à l'usage de l'automobile par le déploiement d'un réseau de chemins nature. Il consiste en l'aménagement de 3,2 km d'un chemin dédié aux mobilités douces, à l'écart de la voirie, dans des espaces au paysage qualitatif, dans la diagonale Est/Ouest suivant la limite communale entre Le Haillan et Mérignac.

Les communes de Mérignac, du Haillan et Bordeaux Métropole souhaitent engager le projet d'aménagement de ce chemin nature entre l'avenue de Magudas et l'avenue Marcel Dassault.

Parallèlement, sur le secteur ouest de Bordeaux Métropole, RTE engage un investissement de 230 millions d'euros sur dix ans afin de restructurer en profondeur son réseau. L'objectif est à la fois de répondre aux enjeux liés au patrimoine existant et de préparer les besoins futurs. Dans ce cadre, une liaison souterraine de 63 kV sera créée pour relier le poste Galus au futur poste Enedis d'AEROPARC. Le tracé envisagé empruntera l'emprise du futur chemin des Boucheries. Les études et procédures réglementaires sont prévues en 2025-2026, les travaux en 2027-2028, pour une mise en service en 2028. Les aménagements du chemin des Boucheries seront réalisés ultérieurement, après l'achèvement de cette liaison souterraine.

Avenant 2025 : Mise à jour du descriptif, planning, du montant des dépenses sur la durée du contrat et de la ventilation financière

Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau d'engagement métropolitain :

- Réceptionner les travaux
- Lancer la DUP
- Mener la concertation
- Réaliser le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)
- Lever les préalables fonciers
- Réaliser le projet (phase PRO/DCE)
- Réaliser les travaux
- Céder ou acheter le foncier
- Lancer des consultations
- Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc)
- Réaliser les études d'avant projet (AVP)

Niveau d'engagement communal :

- Valider les suites opérationnelles de l'étude
- Valider l'étude en fonction du niveau d'engagement métropolitain

Estimations financières :

Evaluation totale de l'action	3 243 000 €
Estimation des dépenses de BM sur la durée du contrat	1 605 354 €
Répartition annuelle de la dépense	
2024	898 354 €
2025	207 000 €
2026	500 000 €
2027	0 €
Dont participation FIC	0 €

Acteurs :

Chef de projet :

GUIRAUD Sebastien

Direction en charge de l'action :

HDB Dir dév et amén - Ouest

Maîtrise d'ouvrage :

OIM

Calendrier prévisionnel :

Déroulement de l'action	2024 1er semestre	2024 2nd semestre	2025 1er semestre	2025 2nd semestre	2027 1er semestre	2027 2nd semestre
01 - Clôture de la concertation						
02 - Bilan de la concertation						
03 - DUP de droit commun						
04 - Négociation foncière amiable / DIE / signature des actes notariés /...						
05 - Diag écologique (4 saisons faune / Flore et délimitation des ZH)						
06 - Etudes préalables et complémentaires (IC, étude hydraulique, étude hydraulique, étude phytosanitaire, étude pyro,... sondages divers, ...)						
07 - Réalisation de l'AVP						
08 - Réalisation du PRO						
09 - Réalisation du DCE (mission ACT)						
10 - Consultation DCE						

Descriptif :

Dans le cadre du plan Collèges du Département, un nouveau collège est prévu sur la commune de Mérignac dans le quartier de Beutre, cet équipement est prévu à horizon 2024.

Le projet prévoit :

- la création d'un accès est depuis l'avenue de Roland Garros et son raccordement sur le parvis du collège
- la création d'un accès Nord depuis l'avenue de l'Argonne
- le raccordement du parvis au réseau viaire à l'ouest

Le démarrage des travaux est prévu fin 2023 pour une mise en service prévisionnelle en septembre 2025

Avenant 2025 : substitution partielle de cette action par une nouvelle FA Aménagement des accès à la plaine de Beutre.

Cette fiche ne comprend plus la réalisation des travaux.

Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau d'engagement métropolitain :

- Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc)
- Lever les préalables fonciers
- Céder ou acheter le foncier
- Réaliser le projet (phase PRO/DCE)

Niveau d'engagement communal :

- Céder ou acheter le foncier
- Participer aux études
- Accompagner financièrement le programme
- Participer aux négociations

Estimations financières :

Evaluation totale de l'action	7 000 000 €
-------------------------------	-------------

Estimation des dépenses de BM sur la durée du contrat	260 000 €
---	-----------

Répartition annuelle de la dépense

2024	73 000 €
2025	84 000 €
2026	103 000 €
2027	0 €
Dont participation FIC	160 000 €

Acteurs :

Chef de projet :

HERVE Laurent

Direction en charge de l'action :

HDB Dir dév et amén - Ouest

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Calendrier prévisionnel :

Déroulement de l'action	2024 1er semestre	2024 2nd semestre	2025 1er semestre
01 - Levée des préalables réglementaires (dépollution et diag pyro)			
02 - Levée des préalables fonciers (expropriation debard et procédure de classement voie nord)			
03 - Consultation travaux (plantations, mobilier urbain, signalisation,...)			

Descriptif :

Réaménagement de l'avenue Cassin au droit de l'entrée de l'Aéroport avec l'objectifs suivants :

- améliorer le fonctionnement des accès à l'Aéroport ainsi que l'exploitation du système tramway au droit du giratoire Kennedy
- accompagner les opérations de développement urbains au droit de l'Aéroport
- améliorer l'insertion paysagère des infrastructures de desserte de l'Aéroport
- développer les aménagements pour les mobilités douces et les transports en commun

Avenant 2025 : Report de ce projet au-delà de la durée du contrat de codev 6, aussi cette fiche-action est substituée au profit de la fiche-action nouvellement créée MERI - OIM Bordeaux Aéroport : Amélioration de l'échangeur 11 n°C061417

Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau d'engagement métropolitain :

- Établir le programme
- Mener la concertation

Niveau d'engagement communal :

- Participer à la démarche/au dispositif

Estimations financières :

Evaluation totale de l'action	14 000 000 €
-------------------------------	--------------

Estimation des dépenses de BM sur la durée du contrat	1 050 000 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense

2024	1 000 000 €
2025	0 €
2026	25 000 €
2027	25 000 €
Dont participation FIC	0 €

Acteurs :

Chef de projet :

HERVE Laurent

Direction en charge de l'action :

HDB Dir dev et amén - Ouest

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Calendrier prévisionnel :

Déroulement de l'action	2024 1er semestre	2024 2nd semestre	2026 2nd semestre	2027 1er semestre	2027 2nd semestre
01-Programme					
02 concertation					

Descriptif :

Le projet d'aménagement dit du "boulevard technologique" allant depuis le terminus du tramway A Haillan-Rostand, en passant par le rond point des 5 chemins, la rue Toussaint Catros, le Chemin du Phare et les avenues de Beaudésert, Roland Garros et François Mitterrand pour rejoindre la sortie 12 de la rocade est une composante majeure du volet mobilité de l'opération de l'OIM Bordeaux Aéroport.

Cet aménagement doit permettre :

- d'accompagner les opérations d'aménagement publiques et privées envisagées de part et d'autre,
- de créer un véritable lien entre les différents lieux de vie et d'emploi existants et à venir,
- de réaliser un aménagement pouvant offrir des espaces publics utiles et porteurs d'une ambiance et d'une qualité renouvelées,
- d'offrir une meilleure cohabitation des différents modes de déplacements en trouvant le meilleur équilibre possible entre la gestion du trafic et la qualité d'usage attendue,
- de favoriser le développement du covoiturage en développant des emprises réservées à ce mode de déplacement ainsi qu'aux transports en commun,
- d'intégrer l'exemplarité en matière de performance environnementale, et de rechercher des solutions innovantes favorisant le partage de la voirie.

Avenant 2025 : Mise à jour du calendrier de l'action

Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau d'engagement métropolitain :

- Lancer la DUP
- Réaliser le projet (phase PRO/DCE)
- Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc)
- Lever les préalables fonciers
- Réaliser les travaux

Niveau d'engagement communal :

- Participer à la démarche/au dispositif
- Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales
- Participer aux études
- Valider l'étude en fonction du niveau d'engagement métropolitain

Estimations financières :

Evaluation totale de l'action	55 000 000 €
-------------------------------	--------------

Estimation des dépenses de BM sur la durée du contrat	12 050 000 €
---	--------------

Répartition annuelle de la dépense

2024	1 000 000 €
2025	2 000 000 €
2026	4 025 000 €
2027	5 025 000 €
Dont participation FIC	50 000 €

Acteurs :

Chef de projet :

HERVE Laurent

Direction en charge de l'action :

HDB Dir dev et amén - Ouest

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Descriptif :

Bordeaux Métropole s'est fait accompagner pour la réalisation de l'OIM Aéroport d'un groupement d'urbaniste-conseil. Les missions détaillées ci-dessous correspondent aux prestations demandées à l'AMO retenu dans le cadre d'un marché

Mission 1 : actualisation du plan guide global et du programme des espaces publics en fonction de l'avancement du projet

Mission 2 : Poursuite de la réalisation des plans guides de quartiers

Mission 3 : Avis sur les projets immobiliers et espaces publics et animation du projet (ateliers projet) et accompagnement/avis des projets sur les opérations d'aménagement public

Mission 4 : Dossiers réglementaires du projet d'aménagement d'ensemble en cours de finalisation

Mission 5 : Missions ponctuelles complémentaires (diagnostic écologique complémentaire, notes de cadrage et d'orientation paysagères, architecturales et urbaines)

Avenant 2025 : Mise à jour du descriptif de la fiche-action.

La fiche C060627 LE HA - OIM Bordeaux Aéroport - 5 Chemins est supprimée car intégrée à cette fiche action.

Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau d'engagement métropolitain :

- Réaliser la prestation
- Assurer une assistance technique/ingénierie/animation

Niveau d'engagement communal :

- Participer à la démarche/au dispositif

Estimations financières :

Evaluation totale de l'action	3 600 000 €
-------------------------------	-------------

Estimation des dépenses de BM sur la durée du contrat	600 000 €
---	-----------

Répartition annuelle de la dépense

2024	200 000 €
2025	150 000 €
2026	250 000 €
2027	0 €

Dont participation FIC	0 €
------------------------	-----

Acteurs :

Chef de projet :

SY Thierno

Direction en charge de l'action :

MAG Mis OIM OIN DGDE

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Calendrier prévisionnel :

Déroulement de l'action	2024 1er semestre	2024 2nd semestre	2025 1er semestre	2025 2nd semestre
01- Autorisation de projet (DPRO MECDU)				
02 - Etude quartier Vert Castel				
03 - Etude quartier Le Phare				

Descriptif :

A terme, c'est un secteur de près de 14,5ha qui pourrait être amené à muter. Compte tenu de son positionnement à proximité immédiate du périmètre Hippodrome Château Rouquey / et de l'opération d'aménagement Soleil il est indispensable de lancer une étude urbaine permettant d'évaluer les modalités de développement du secteur dans la continuité de l'opération Soleil avec l'introduction d'une mixité programmatique et de faire émerger des orientations d'aménagement.

Une étude est à mener sur ce périmètre de 14,5 ha, compris entre Hippodrome/Château-Rouquey et Mérignac Soleil, qui connaît des mutations importantes en cours et à venir (fonciers privés, libération de l'actuelle l'école A. Lafon). Il s'agit d'évaluer les modalités de développement du secteur et de faire émerger des premières orientations d'aménagement.

Avenant 2025 : Intégration de cette étude dans une nouvelle fiche-action créée intitulée MULTI - Etude sur la porte métropolitaine de l'aéroport C061415

Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau d'engagement métropolitain :

- Établir le programme
- Réaliser l'étude
- Assurer une assistance technique/ingénierie/animation

Niveau d'engagement communal :

- Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune
- Valider les suites opérationnelles de l'étude
- Valider le programme
- Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales
- Participer à la démarche/au dispositif

Estimations financières :

Evaluation totale de l'action	50 000 €
-------------------------------	----------

Estimation des dépenses de BM sur la durée du contrat	50 000 €
---	----------

Répartition annuelle de la dépense

2024	25 000 €
2025	25 000 €
2026	0 €
2027	0 €
Dont participation FIC	0 €

Acteurs :

Chef de projet :

ROUSSET JACQUENOD Lola

Direction en charge de l'action :

LAI Dir urbanisme DGA

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Calendrier prévisionnel :

Déroulement de l'action	2024 1er semestre	2024 2nd semestre	2025 1er semestre	2025 2nd semestre
01-Programme				
02 - Rédaction du cahier des charges				
03 - Consultation de la maîtrise d'oeuvre				
04 - Déroulement et l'étude urbaine				

Descriptif :

Définition des orientations d'aménagement de ce foncier économique

Avenant 2025 : Intégration de cette étude dans une nouvelle fiche-action créée intitulée MULTI - Etude sur la porte métropolitaine de l'aéroport C061415

Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau d'engagement métropolitain :

- Réaliser l'étude
- Assurer une assistance technique/ingénierie/animation
- Établir le programme

Niveau d'engagement communal :

- Participer à la démarche/au dispositif
- Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales
- Valider le programme

Estimations financières :

Evaluation totale de l'action	50 000 €
-------------------------------	----------

Estimation des dépenses de BM sur la durée du contrat	50 000 €
---	----------

Répartition annuelle de la dépense

2024	25 000 €
2025	25 000 €
2026	0 €
2027	0 €
Dont participation FIC	0 €

Acteurs :

Chef de projet :

ROUSSET JACQUENOD Lola

Direction en charge de l'action :

LAI Dir urbanisme DGA

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Calendrier prévisionnel :

Déroulement de l'action	2024 1er semestre	2024 2nd semestre	2025 1er semestre	2025 2nd semestre
01-Programme				
02 - Rédaction du cahier des charges				
03 - Consultation de la maîtrise d'oeuvre				
04 - Déroulement et l'étude urbaine				

Descriptif :

Participation métropolitaine à l'agrandissement des écoles communales hors opération d'aménagement d'intérêt métropolitain, dans le cadre du règlement d'intervention.

Avenant 2025 : Si le PRU Yser est validé lors du Conseil Métropolitain de décembre 2025, cette école y étant intégrée, elle pourra prétendre au RI politique de la ville. Cette fiche fera l'objet d'une mise à jour à l'avenant n°3 (direction en charge, montant de la subvention, planning).

Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau d'engagement métropolitain :

- Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur
- Signer une convention

Niveau d'engagement communal :

- Formaliser la demande de financement
- Signer une convention

Estimations financières :

Evaluation totale de l'action	4 608 000 €
-------------------------------	-------------

Estimation des dépenses de BM sur la durée du contrat	1 600 000 €
---	-------------

Répartition annuelle de la dépense

2024	0 €
2025	0 €
2026	1 600 000 €
2027	0 €
Dont participation FIC	0 €

Acteurs :

Chef de projet :

CONARD Laurence

Direction en charge de l'action :

LAI Dir urbanisme DGA

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

Calendrier prévisionnel :

Déroulement de l'action	2024 1er semestre	2024 2nd semestre	2025 1er semestre	2025 2nd semestre	2026 1er semestre	2026 2nd semestre
01-Instruction du dossier de demande de subvention						
02 - Signature d'une convention						
03 - Déroulement de l'action						
04 - Versement de la subvention						

Descriptif :

Le stade du Jard est un équipement sportif de 7 hectares dédié au football (+ skatepark et terrain de boules) en milieu urbain dense. Dédié essentiellement au sport, cet équipement à l'aménagement très ancien, présente un grand potentiel d'usages de détente et récréatifs (hors football) pour le quartier mais aussi un potentiel écologique important en termes d'ilot de fraîcheur et de biodiversité. Ce stade pourrait devenir un véritable parc sportif écologique urbain grâce à un projet d'aménagement paysager d'ensemble (compatibles avec les usages sportifs qui restent majoritaires et centraux) concerté avec les habitants, avec plantation d'arbres, haies, mise en place d'une gestion différenciée, ajout de mobilier pour la détente, réflexion sur l'accessibilité en mode actifs (vélo) et mise en place d'un jardin partagé porté par les habitants du quartier en 2024. Ce projet doit s'accompagner d'une réflexion sur l'évolution des moyens de gestions dédié à cet équipement.

La Ville souhaite être accompagnée par Bordeaux Métropole sur le pilotage des études et travaux. Une sensibilisation des usagers et des services intervenants sur le site pourra être organisée (signalétique, formation).

Avenant 2024 : Mise à jour de la fiche (maitrise d'ouvrage, financements correspondant à 50 % maximum du coût HT du projet et du calendrier ce projet).

Ce projet pourra également élarger au nouveau règlement d'intervention 1 Million d'arbres voté en septembre 2024, pour les dépenses éligibles dont les plantations d'arbres et de haies), le montant de cette participation reste à évaluer en fonction du projet qui sera présenté par la ville.

Avenant 2025 : Suppression de la fiche action, la ville a réalisé le projet sans sollicitation du règlement d'intervention métropolitain. La ville reporte les financements de cette fiche sur la fiche MERI - RI Nature - Jardin Paul Dukas (C061416) nouvellement créée.

Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau d'engagement métropolitain :

- Signer une convention
- Participer à l'étude
- Assurer une assistance technique/ingénierie/animation
- Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

Niveau d'engagement communal :

- Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..)
- Signer une convention
- Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales
- Réaliser l'opération
- Réaliser l'étude
- Formaliser la demande de financement

Estimations financières :

Evaluation totale de l'action	50 000 €
-------------------------------	----------

Estimation des dépenses de BM sur la durée du contrat	25 000 €
---	----------

Répartition annuelle de la dépense

2024	0 €
2025	25 000 €
2026	0 €
2027	0 €

Dont participation FIC	0 €
------------------------	-----

Acteurs :

Chef de projet :

AZDOUD Mehdi

Direction en charge de l'action :

LAH Dir de la nature DGA

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

Calendrier prévisionnel :

Déroulement de l'action	2025 1er semestre	2025 2nd semestre	2026 1er semestre	2026 2nd semestre
Etudes préliminaires				
Travaux				

Descriptif :

Le groupe La poste a souhaité développer un projet urbain sur sa propriété en centre-ville de Mérignac. En effet, l'activité de tri du courrier présente actuellement sur le site va être transférée. Aussi, seul restera le bureau de poste. A ce titre un projet urbain mixte, comprenant le bureau de poste, du coworking, des logements et des commerces en rdc a été travaillé en collaboration en centre-ville. La ville a souhaité se porter acquéreur d'une partie du foncier de La Poste dans le but de pouvoir planter une forêt urbaine. 1 500m² de foncier vont être achetés par la ville à ce titre. La ville sollicite le versement d'un fonds de concours pour ce projet.

Avenant 2025 : Report du projet, en conséquence de quoi le calendrier et la ventilations des 200 000 € de dépenses sont mis à jour. Basculer des financements sur la dernière année du contrat 2027.

Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau d'engagement métropolitain :

- Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

Niveau d'engagement communal :

- Formaliser la demande de financement
- Prendre en charge des dépenses et/ou équipements relevant de compétences communales
- Céder ou acheter le foncier
- Réaliser l'étude
- Signer une convention
- Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..)

Estimations financières :

Evaluation totale de l'action	400 000 €
-------------------------------	-----------

Estimation des dépenses de BM sur la durée du contrat	200 000 €
---	-----------

Répartition annuelle de la dépense

2024	0 €
2025	0 €
2026	0 €
2027	200 000 €
Dont participation FIC	0 €

Acteurs :

Chef de projet :

LAFITON Marjorie

Direction en charge de l'action :

HDB Dir dev et amén - Ouest

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Calendrier prévisionnel :

Déroulement de l'action	2025 2nd semestre	2026 1er semestre	2026 2nd semestre	2027 1er semestre	2027 2nd semestre
01-Instruction du dossier de demande de subvention					
02 - Signature d'une convention					
03 - Déroulement de l'action					
04 - Versement de la subvention					

Descriptif :

La ville de Mérignac souhaite entreprendre des démarches visant à végétaliser le cimetière et mettre fin à l'usage des pesticides (obligation été 2022), et demande un accompagnement en terme d'ingénierie. La commune envisage de faire appel à un bureau d'étude pour la conception des aménagements paysagers :

- Aménagements et verdissement du cimetière communal dans le cadre de l'interdiction de l'usage de produits phytosanitaires.
- Extension au sud par l'aménagement d'un site cinéraire paysagé.

La commune doit préciser la nature des travaux pour valider les postes qui pourront être financés jusqu'à 50 % via le RI Nature et également au titre du nouveau RI 1 million d'arbres (septembre 2024). Le montant indiqué actuellement dans la fiche correspond aux dépenses éligibles au RI nature-agriculture uniquement.

La participation financière de BM sera calculée, sur la base des postes éligibles, au vu des RI qui seront en vigueur au moment de la demande de fonds de concours de la commune (RI Nature, RI 1 Million d'arbres). Le planning du projet sera à préciser par la ville.

Avenant 2024 : Ajout de la participation du règlement d'intervention 1 million d'arbres à ce projet (montant du fonds de concours à calculer) et ajustement des financements au titre du RI nature.

Deux autres fiches portées par la direction du funéraire traitent la partie RI cimetières (Chef de projet Jean Caradec) portant sur l'extension du cimetière et les reprises de concessions.

Avenant 2025 : Décalage de deux années dans la réalisation du projet. Mise à jour du planning et de la ventilation des financements avec des dépenses prévisionnelles en 2026 et 2027.

Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau d'engagement métropolitain :

- Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur
- Assurer une assistance technique/ingénierie/animation

Niveau d'engagement communal :

- Réaliser l'étude
- Réaliser les travaux dans son domaine de compétences (éclairage public, espaces verts..)
- Formaliser la demande de financement
- Réaliser l'opération

Estimations financières :

Evaluation totale de l'action	760 800 €
-------------------------------	-----------

Estimation des dépenses de BM sur la durée du contrat	317 500 €
---	-----------

Répartition annuelle de la dépense

2024	0 €
2025	0 €
2026	117 500 €
2027	200 000 €
Dont participation FIC	0 €

Acteurs :

Chef de projet :

DESURMONT Anne

Direction en charge de l'action :

CCB Dir strat et MOA PVB

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

Descriptif :

En 2019-20, la Ville a conduit une étude historique et paysagère du parc de Bourran destinée à dégager des orientations pour la rénovation, la mise en valeur comme l'entretien courant du site. Outre les espaces verts, ce parc comporte de nombreux éléments architecturaux et présente la particularité de comporter un bassin de stockage des eaux pluviales qui vont nécessiter des travaux à court terme. Un COPIL associant le PTO, le service de l'architecture et la direction de l'eau de Bordeaux Métropole a été mis en place afin de coordonner les interventions.

La ville de Mérignac sollicite un fonds de concours au titre du règlement d'intervention Nature agriculture dans le cadre des travaux de rénovation du parc Bourran qui seront menés par le centre réseau et paysages du pôle territorial ouest.

Avenant 2025 : Les financements de cette action sont reportés en 2026 et 2027 suite au décalage du projet. Mise à jour du calendrier et de la ventilation financière.

Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau d'engagement métropolitain :**

- Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

Niveau d'engagement communal :

- Formaliser la demande de financement
- Réaliser l'opération
- Accompagner financièrement le programme

Estimations financières :

Evaluation totale de l'action	1 300 000 €
-------------------------------	-------------

Estimation des dépenses de BM sur la durée du contrat	500 000 €
---	-----------

Répartition annuelle de la dépense

2024	0 €
2025	0 €
2026	250 000 €
2027	250 000 €
Dont participation FIC	0 €

Acteurs :**Chef de projet :**

LAFITON Marjorie

Direction en charge de l'action :

HDB Dir dév et amén - Ouest

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

Calendrier prévisionnel :

Déroulement de l'action	2026 1er semestre	2026 2nd semestre	2027 1er semestre	2027 2nd semestre
01-Instruction du dossier de demande de subvention				
02 - Signature d'une convention				
03 - Déroulement de l'action				
04 - Versement de la subvention				

Descriptif :

La ville de Mérignac souhaite réaménager le parc de la Maison Carrée, en lien avec la rénovation du bâtiment, qui est inscrit, à l'instar du parc, à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques. Le réaménagement du parc devra respecter et mettre en valeur les éléments patrimoniaux : le bâtiment, les alignements de platanes, les escaliers de pierre, la géographie du parc et les perspectives.

La ville a lancé une consultation pour un mandataire. Le projet fera l'objet d'un concours de maîtrise d'œuvre. Le démarrage prévisionnel des travaux est prévu pour la mi-2025.

La ville demande un financement dans le cadre du RI Nature, pour le réaménagement du parc.

Avenant 2024 : Rectification de la maîtrise d'ouvrage de ce projet qui est une moa Ville.

Avenant 2025 : Ce projet est retardé dans le temps aussi, une partie des financements au titre du RI nature, initialement prévus sur ce projet, sont basculés sur la nouvelle fiche C061416 MERI - RI Nature - Jardin Paul Dukas pour un montant de 150 000 €.

Cette fiche reste à 25 000€ pour participer aux financements des études en fin de contrat.

Mise à jour du planning et des financements.

Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau d'engagement métropolitain :**

- Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur
- Accompagner financièrement le programme

Niveau d'engagement communal :

- Formaliser la demande de financement
- Réaliser l'opération

Estimations financières :

Evaluation totale de l'action	330 000 €
-------------------------------	-----------

Estimation des dépenses de BM sur la durée du contrat	25 000 €
---	----------

Répartition annuelle de la dépense

2024	0 €
2025	0 €
2026	0 €
2027	25 000 €

Dont participation FIC	0 €
------------------------	-----

Acteurs :**Chef de projet :**

LAFITON Marjorie

Direction en charge de l'action :

HDB Dir dév et amén - Ouest

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

Calendrier prévisionnel :

Déroulement de l'action	2026 2nd semestre	2027 1er semestre
01-Instruction du dossier de demande de subvention		
02 - Signature d'une convention		
04 - Versement de la subvention		

Descriptif :

Dans le cadre de ses actions en matière d'inclusion numérique et d'aménagement numérique du territoire, Bordeaux Métropole souhaite déployer des points d'accès Wifi gratuits au service des plus démunis sur son territoire.

Dans un premier temps, les quartiers prioritaires de la politique de la Ville sont ciblés dans la mesure où ils concentrent les zones défavorisées et leurs habitants.

Il s'agira d'installer des points d'accès Wifi, disposant dans la mesure du possible de prises de recharge de téléphones / tablettes, d'un abri et de panneaux solaires d'alimentation électrique. Une réflexion sera menée pour proposer des animations et des aides régulières sur ces points dans le cadre de la politique d'inclusion numérique. Afin de maximiser le nombre de sites installés, l'installation des bornes, quand cela sera possible, se fera au niveau de mobiliers urbains déjà existants (abris bus, lieux de convivialité, ...).

La Métropole dispose d'un budget de 350 K€ sur la période 2024/2026 pour mettre en place ces lieux d'accès Wifi avec leurs mobiliers urbains afin de desservir quelques zones dans certains QPV.

Les communes qui souhaiteraient de tels points d'accès Wifi, mais situées hors périmètre des quartiers prioritaires de la politique de ville, pourront conventionner avec la Métropole pour financer l'installation de points d'accès homogènes et en cohérence avec ceux installés dans le cadre des contrats de Codev.

Avenant 2025 : ajout de la fiche-action sur la commune d'Ambarès-et-Lagrave, de Blanquefort, Le Taillan-Médoc, Bouliac

Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau d'engagement métropolitain :**

- Réaliser le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)
- Réaliser les études préalables
- Réaliser les travaux
- Réaliser la prestation
- Réaliser l'étude de faisabilité
- Lancer des consultations
- Réceptionner les travaux
- Initier la démarche
- Réaliser le projet (phase PRO/DCE)
- Réaliser les études d'avant projet (AVP)
- Accompagner financièrement le programme
- Réaliser l'étude
- Établir le bilan financier de l'opération

Niveau d'engagement communal :

- Participer à la démarche/au dispositif

Estimations financières :

Evaluation totale de l'action	300 000 €
-------------------------------	-----------

Estimation des dépenses de BM sur la durée du contrat	300 000 €
---	-----------

Répartition annuelle de la dépense

2024	75 000 €
2025	75 000 €
2026	75 000 €
2027	75 000 €
Dont participation FIC	0 €

Acteurs :**Chef de projet :**

TROUILLET Christophe

Direction en charge de l'action :

FBA Dir inno amén numérique

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Descriptif :

Avenant 2025 : Création de cette fiche-action suite à la substitution partielle de la fiche MERI - OIM Bordeaux Aéroport - Accès collège Beutre n°C060172 (annulation des travaux).

Pour faire suite à l'abandon de la création d'un collège sur ce site, la ville souhaite réfléchir à l'aménagement d'une plaine de loisirs sur Beutre, à destination des habitants et des salariés de la zone.

Le programme concernant les accès au site sera à définir une fois le projet de la ville connu.

Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau d'engagement métropolitain :

- Établir le programme

Niveau d'engagement communal :

- Valider le programme
- Préciser et clarifier la commande et les orientations de la commune
- Valider les suites opérationnelles de l'étude

Estimations financières :

Evaluation totale de l'action	0 €
-------------------------------	-----

Estimation des dépenses de BM sur la durée du contrat	100 000 €
---	-----------

Répartition annuelle de la dépense

2024	0 €
2025	0 €
2026	0 €
2027	0 €

Dont participation FIC	0 €
------------------------	-----

Acteurs :

Chef de projet :

HERVE Laurent

Direction en charge de l'action :

HDB Dir dév et amén - Ouest

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Calendrier prévisionnel :

Déroulement de l'action	2026 2nd semestre	2027 1er semestre	2027 2nd semestre
01-Programme			

Descriptif :

Avenant 2025 : Création de cette fiche action suite à la substitution de la FA MERI - OIM Bordeaux Aéroport - Redressement de l'avenue Cassin (de l'entrée de l'Aéroport au giratoire Ariane/Pythagore) n°C060193.

Diagnostic et analyse des déplacements au droit de l'échangeur 11 de la rocade.
Analyse de la performance des cars inter-urbains entre l'échangeur 11 et le barreau Ariane.
Etablissement de propositions d'aménagements.

Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau d'engagement métropolitain :

- Établir le programme

Niveau d'engagement communal :

- Valider le programme

Estimations financières :

Evaluation totale de l'action	0 €
-------------------------------	-----

Estimation des dépenses de BM sur la durée du contrat	100 000 €
---	-----------

Répartition annuelle de la dépense

2024	0 €
2025	0 €
2026	0 €
2027	0 €

Dont participation FIC	0 €
------------------------	-----

Acteurs :

Chef de projet :

HERVE Laurent

Direction en charge de l'action :

HDB Dir dév et amén - Ouest

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Calendrier prévisionnel :

Déroulement de l'action	2026 1er semestre	2026 2nd semestre	2027 1er semestre	2027 2nd semestre
01-Programme				

Descriptif :

Dans le cadre du plan « continuons Mérignac Ville Verte », création d'un jardin d'environ 6 500m² sur une parcelle existante. Plantation d'une centaine d'arbres et désimperméabilisation d'une partie de l'allée en enrobé. Le futur jardin Paul Dukas accueillera également une prairie dédiée aux activités de loisirs et un terrain de grands jeux d'environ 40 x 20 m.

La ville de Mérignac sollicite le versement de fonds de concours au titre du RI Nature agriculture (à hauteur de 1750 000€ maximum) et du RI 1 million d'arbres pour ce projet intégré à l'avenant n°2 par substitution de la fiche MERI - Aménagement paysager du stade du Jard et substitution d'une partie des financements de la fiche MERI - RI Nature - Parc de la Maison Carrée.

Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau d'engagement métropolitain :

- Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur
- Signer une convention

Niveau d'engagement communal :

- Mener la concertation
- Signer une convention
- Réaliser l'étude
- Réaliser l'opération
- Formaliser la demande de financement

Estimations financières :

Evaluation totale de l'action	430 000 €
-------------------------------	-----------

Estimation des dépenses de BM sur la durée du contrat	175 000 €
---	-----------

Répartition annuelle de la dépense

2024	0 €
2025	100 000 €
2026	75 000 €
2027	0 €
Dont participation FIC	0 €

Acteurs :

Chef de projet :

LAFITON Marjorie

Direction en charge de l'action :

HDB Dir dév et amén - Ouest

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

Calendrier prévisionnel :

Déroulement de l'action	2024 2nd semestre	2025 1er semestre	2025 2nd semestre	2026 1er semestre
01-Instruction du dossier de demande de subvention				
02 - Signature d'une convention				
03 - Déroulement de l'action				
04 - Versement de la subvention				

Descriptif :

Avenant 2025 : Création de fiche

Avec l'extension du tramway A et la perspective du développement du réseau de bus express, la porte de l'aéroport poursuit aujourd'hui sa transformation autour de projets d'aménagement métropolitains de grande envergure (dont l'OIM BA et Mérignac Soleil) qu'il s'agit de poursuivre et d'accompagner.

Dans ce contexte, le programme métropolitain des Portes a été engagé avec le lancement d'une large consultation permettant la mise en place d'un cadre d'intervention, d'un plan de référence et d'un plan d'actions pour produire des quartiers répondant au besoin de logement pour tous en garantissant la prise en compte des enjeux environnementaux.

Bordeaux Métropole pilotera la consultation puis le prestataire retenu dans :

1. La définition du périmètre de la porte et le recollement des projets et orientations à l'étude ou engagés dans ce périmètre
2. La réalisation d'un plan de référence stratégique et prospectif à l'échelle de la porte et l'identification les espaces urbains pouvant faire l'objet de futurs projets ou opérations d'aménagement
3. La définition d'un plan d'actions à l'échelle de la porte métropolitaine et montage opérationnel sur les nouveaux sites de projets identifiés.

Planning de la consultation :

Fin 2025 : désignation des équipes prestataires

Début 2026 : démarrage phase 1 (réflexion collective sur les 6 portes) - 6 mois

Mi 2026 : démarrage phase 2 (réflexion individuelle à l'échelle de chaque porte) - 1 an

Mi 2027 : restitution des propositions pour chaque port

Engagement Bordeaux Métropole / Commune :**Niveau d'engagement métropolitain :**

- Réaliser la prestation
- Assurer une assistance technique/ingénierie/animation
- Valider l'étude

Niveau d'engagement communal :

- Participer aux études
- Participer à la démarche/au dispositif

Estimations financières :

Evaluation totale de l'action	420 000 €
-------------------------------	-----------

Estimation des dépenses de BM sur la durée du contrat	420 000 €
---	-----------

Répartition annuelle de la dépense

2024	0 €
2025	0 €
2026	300 000 €
2027	120 000 €

Dont participation FIC	0 €
------------------------	-----

Acteurs :**Chef de projet :**

ROUSSET JACQUENOD Lola

Direction en charge de l'action :

LAI Dir urbanisme DGA

Maîtrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

Calendrier prévisionnel :

Déroulement de l'action	2025 2nd semestre	2026 1er semestre	2026 2nd semestre	2027 1er semestre	2027 2nd semestre
01-Désignation des équipes prestataires					
02 - Etude Phase 1 (réflexion collective sur les 6 portes)					
03 - Etude Phase 2 (réflexion individuelle pour chaque porte)					
04 - Restitution des propositions pour chaque porte					

Descriptif :

Face à l'accroissement des risques naturels et technologiques induit par le changement climatique, la Métropole s'est dotée d'un Plan de Résilience, co-construit dans le but de préserver les enjeux majeurs garantissant l'habitabilité du territoire : la santé du vivant, la continuité de la vie et des activités, et la sécurité des biens et des personnes.

La résilience y est conçue comme un projet résolument territorial, nécessitant de reconnaître la diversité des enjeux propres à chaque commune pour ajuster notre niveau de réponse à l'accroissement des vulnérabilités, et reposant sur la construction d'une gouvernance partagée, pour favoriser la montée en capacité des acteurs du territoire.

Bordeaux Métropole propose ainsi d'intégrer les communes à la démarche de réduction des vulnérabilités du territoire et de les accompagner à la déclinaison locale du Plan d'actions par trois leviers :

- Améliorer et partager la connaissance des vulnérabilités
- Ajuster nos actions, au regard de l'objectif de réduction des vulnérabilités
- Construire une gouvernance partagée à l'échelle territoriale

Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau d'engagement métropolitain :

- Participer à l'étude
- Assurer une assistance technique/ingénierie/animation

Niveau d'engagement communal :

- Participer à la démarche/au dispositif
- Accompagner techniquement une démarche/une étude
- Réaliser l'opération

Estimations financières :

Evaluation totale de l'action	0 €
-------------------------------	-----

Estimation des dépenses de BM sur la durée du contrat	0 €
---	-----

Répartition annuelle de la dépense

2024	0 €
2025	0 €
2026	0 €
2027	0 €
Dont participation FIC	0 €

Acteurs :

Chef de projet :

MEJRI Virginie

Direction en charge de l'action :

HAB Dir prévention

Maîtrise d'ouvrage :

Métropole / Commune

Calendrier prévisionnel :

Déroulement de l'action	2025 1er semestre	2025 2nd semestre
01- Définition du besoin		
02 - Réalisation de la prestation		

Descriptif :

L'adoption du Plan Stratégique Déchets (PSD) 2026, voté en mars 2022, fixe pour Bordeaux Métropole des objectifs de réduction et de valorisation.

Parmi les 41 actions du Plan, l'action 11 prévoit d'« Accompagner les communes vers des actions de réduction de déchets auprès de leurs habitants en étudiant la faisabilité d'un règlement d'intervention ». Ce Règlement d'Intervention Prévention des déchets doit permettre à l'ensemble des 28 communes de bénéficier d'un dispositif de soutien financier dans le domaine de la prévention des déchets, pour compléter les actions portées et financées par Bordeaux Métropole et développer des actions complémentaires : de prévention sur tous les flux de déchets, de valorisation matière pour les flux de déchets non prioritaires au regard du PSD, de changement de regards sur les déchets. Ce règlement d'intervention est valable jusqu'en 2026.

Engagement Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau d'engagement métropolitain :

- Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

Niveau d'engagement communal :

- Signer une convention
- Réaliser l'opération
- Formaliser la demande de financement

Estimations financières :

Evaluation totale de l'action	520 000 €
-------------------------------	-----------

Estimation des dépenses de BM sur la durée du contrat	520 000 €
---	-----------

Répartition annuelle de la dépense

2024	150 000 €
2025	120 000 €
2026	250 000 €
2027	0 €
Dont participation FIC	0 €

Acteurs :

Chef de projet :

HUE Annabelle

Direction en charge de l'action :

CBB Dir strat et MOA PPGD

Maîtrise d'ouvrage :

Commune

Calendrier prévisionnel :

Déroulement de l'action	2024 2nd semestre	2025 1er semestre	2025 2nd semestre	2026 1er semestre	2026 2nd semestre
01-Instruction du dossier de demande de subvention					
02 - Signature d'une convention					
03 - Déroulement de l'action					
04 - Versement de la subvention					

